

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, les collectivités de Paris et de Seine-Saint-Denis ont décidé de prendre des engagements concrets dans des domaines aussi variés que le sport, l'aménagement urbain, la mobilité, la culture, l'éducation, l'emploi et l'insertion, en signant une convention de coopération.

Cette convention, destinée à saisir les opportunités offertes par la candidature aux Jeux 2024, s'articule autour de quatre principaux objectifs partagés :

1. Dynamiser le lien urbain entre les différents territoires
2. Stimuler l'innovation technologique, sociale et environnementale
3. Intensifier la pratique sportive pour tous
4. Mobiliser le monde culturel et la Génération 2024

La candidature constitue déjà un formidable levier de développement pour Paris et la Seine-Saint-Denis, ses territoires à travers des politiques publiques partagées, déclinés en 16 actions, parmi lesquelles figurent l'aménagement de lieux sportifs innovants, l'aménagement des berges de Seine, du Canal Saint-Denis et du Canal de l'Ourcq, la requalification de l'ex RN2 en Boulevard urbain ou encore l'institution d'une assemblée visant à rapprocher la jeunesse de Paris et de Seine-Saint-Denis.

La convention signée le 23 juin 2016 par Anne Hidalgo, Stéphane Troussel, Patrick Braouezec, Bruno Beschizza, Gérard Cosme et Michel Teulet à l'occasion de la journée Olympique, en présence de Tony Estanguet, co-président du GIP Paris 2024, de Denis Maseglier, Président du CNOSF, d'une vingtaine de grands sportifs français olympiens et de nombreux élus locaux parisiens et séquanodionysiens permettra à la Ville de Paris, au Département de la Seine-Saint-Denis, aux Etablissements publics territoriaux de Plaine Commune, Paris Terres d'Envol, Est Ensemble et Grand Paris Grand Est de s'engager ainsi à participer pleinement aux transformations et au développement de leurs territoires. Les Jeux sont une opportunité et la mobilisation commune une condition indispensable pour transformer l'essai.

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

*Accélérateurs du rapprochement
entre Paris et la Seine-Saint-Denis*

Signature de la convention
Jeudi 23 juin 2016

Contacts presse :

Plaine Commune : Mélina Cohen-Setton, Tél. 06 18 12 74 59, melina.cohen.setton@gmail.com

Département de la Seine-Saint-Denis : Juliette Griffond : 06 08 00 73 93, jgriffond@gmail.com

Ville de Paris : service de presse, 01 42 76 49 61, presse@paris.fr

